

GROUPE	U	FONGICIDE

ALIETTE® WDG
FONGICIDE SYSTÉMIQUE

GRANULÉS MOUILLABLES

FONGICIDE SYSTÉMIQUE POUR UTILISATION SUR

POMMES, GINSENG, FRAMBOISES ROUGES/NOIRES, MÛRES, FRAISES, LAITUE, LAITUE DE SERRE EN C.-B., OIGNONS, BROCOLI, PAK-CHOÏ, RUTABAGA, ENDIVE BELGE, TABAC.

USAGE AGRICOLE

GARANTIE : Fosetyl-al …. 80 %

Nº D'ENREGISTREMENT : 24458
LOI SUR LES PRODUITS ANTIPARASITAIRES



AVERTISSEMENT : IRRITANT POUR LES YEUX

CONTENU NET :
2,26 KG

Bayer CropScience Inc.
Suite 100 –3131 114th Street
Calgary, AB T2Z 3X2
Téléphone : 1-888-283-6847

LIRE L'ÉTIQUETTE ET LA BROCHURE CI-JOINTE AVANT L'EMPLOI

En cas de déversement, d'empoisonnement ou d'incendie, composer le numéro 1-800-334-7577 (24 heures par jour).

INFORMATION GÉNÉRALE: Le Fongicide systémique **ALIETTE**® WDG peut être utilisé pour supprimer la pourriture phytophtoréenne, le mildiou, la moisissure bleue, la tache pourpre, la stèle rouge et la tache vésiculeuse. Le Fongicide systémique **ALIETTE**® WDG est complètement systémique. Le produit, une fois appliqué sur les feuilles se déplacera jusqu'aux racines. Le Fongicide systémique **ALIETTE**® WDG est plus efficace lorsqu'utilisé en prévention. On obtient de meilleurs résultats lorsque les plantes sont traitées dès l'apparition les premiers symptômes

PRÉCAUTIONS : GARDER HORS DE LA PORTÉE DES ENFANTS. Utiliser des gants résistants aux produits chimiques, une combinaison longue (avec capuchon) par dessus vos vêtements de travail habituels et un chapeau lors du mélange, du chargement, de la pulvérisation, du nettoyage et des réparations. Éviter le contact avec la peau, les yeux et les vêtements. Ne pas entrer dans les endroits traités avant que le produit pulvérisé soit entièrement séché. Les ouvriers qui récoltent du tabac devraient porter une combinaison longue et des gants. Entreposer le contenant hermétiquement fermé à l'écart des semences, engrais, plantes et denrées alimentaires. Éviter de respirer la poussière. Garder éloigner des étangs, des cours d'eau et autres sources d'eau. Laver immédiatement tout concentré qui entre en contact avec la peau et les yeux. Après le traitement, se laver les mains et toute partie de la peau exposée.
Si vous prévoyez utiliser le produit antiparasitaire sur une denrée pouvant être exportée aux États-Unis et si vous avez besoin de renseignements sur les concentrations de résidus acceptables aux États-Unis, consultez le site Web de CropLife Canada à www.croplife.ca. .

PREMIERS SOINS : Éloigner la personne incommodée de la zone contaminée et lui enlever les vêtements contaminés. La garder au chaud, à l'aise et au repos. Appeler IMMÉDIATEMENT un médecin ou un centre antipoison.
En cas de contact avec les yeux : Irritant pour les yeux. Garder les paupières écartées et rincer doucement et lentement avec de l'eau pendant 15 à 20 minutes. Le cas échéant, retirer les lentilles cornéennes au bout de 5 minutes et continuer de rincer l'œil. Appeler un centre anti-poison ou un médecin pour obtenir des conseils sur le traitement
En cas de contact avec la peau ou les vêtements : Enlever tous les vêtements contaminés. Rincer immédiatement la peau à grande eau pendant 15 à 20 minutes. Appeler un centre anti-poison ou un médecin pour obtenir des conseils sur le traitement.
En cas d'inhalation : Déplacer la personne vers une source d'air frais. Si la personne ne respire pas, appeler le 911 ou une ambulance, puis pratiquer la respiration artificielle, de préférence le bouche-à-bouche, si possible. Appeler un centre anti-poison ou un médecin pour obtenir des conseils sur le traitement.
En cas d'ingestion : Appeler un centre anti-poison ou un médecin immédiatement pour obtenir des conseils sur le traitement. Faire boire un verre d'eau à petites gorgées si la personne empoisonnée est capable d'avaler. Ne pas faire vomir à moins d'avoir reçu le conseil de procéder ainsi par le centre anti-poison ou le médecin. Ne rien administrer par la bouche à une personne inconsciente. Emporter le contenant, l`étiquette ou prendre note du nom du produit et de son numéro d'enregistrement lorsqu`on cherche à obtenir une aide médicale.

RENSEIGNEMENTS TOXICOLOGIQUES:
Il n'y a pas d'antidote spécifique. Administrer un traitement symptomatique.

ENTREPOSAGE :
Entreposer Le Fongicide systémique **ALIETTE®** WDG dans un endroit sec et ventilé, à l'écart de la nourriture, des semences ou des denrées alimentaires destinées à la consommation humaine ou animale. .Le produit inutilisé doit être entreposé dans le sac d'origine. Plier le haut du sac et l'agrafer pour le garder fermé. Si on laisse le Fongicide systémique **ALIETTE®** WDG exposé à l'air, le produit absorbera l'humidité avec le temps et deviendra inutilisable. Ne pas utiliser le produit s'il s'agglutine ou forme des grumeaux.

ÉLIMINATION :
1. S'assurer que le sac soit complètement vide.
2. Vérifier si un nettoyage supplémentaire du contenant avant son élimination est exigé en vertu de la réglementation provinciale.
3. Rendre le contenant inutilisable.
4. Éliminer le contenant conformément à la réglementation provinciale.
5. Pour tout renseignement concernant l'élimination des produits non utilisés ou dont on veut se départir, s'adresser au fabricant ou à l'organisme de réglementation provincial. S'adresser également à eux en cas de déversement ainsi que pour le nettoyage des déversements.

AVIS À L'UTILISATEUR :
Ce produit antiparasitaire doit être employé strictement selon le mode d'emploi qui figure sur la présente étiquette. L'emploi non conforme à ce mode d'emploi constitue une infraction à la Loi sur les produits antiparasitaires. L'utilisateur assume les risques de blessures aux personnes ou de dommages aux biens que l'utilisation du produit peut entraîner.

RECOMMANDATIONS EN MATIÈRE DE GESTION DE LA RÉSISTANCE

Aux de la gestion de la résistance, veuillez noter que **LE FONGICIDE SYSTÉMIQUE ALIETTE®** WDG contient un fongicide du Groupe U. Toute population fongique peut renfermer des individus naturellement résistants au **FONGICIDE SYSTÉMIQUE ALIETTE®** WDG et à d'autres fongicides du Groupe U. Une perte graduelle ou totale du degré suppression peut se produire avec le temps si ces fongicides sont utilisés à répétition dans les mêmes champs. Il peut exister d'autres mécanismes de résistance sans lien avec le site ou le mode d'action, mais qui sont spécifiques à des composés chimiques, comme un métabolisme accru. Il est recommandé de suivre des stratégies appropriées de gestion de la résistance.

Pour retarder la résistance aux fongicides:
- Dans la mesure du possible, utiliser **LE FONGICIDE SYSTÉMIQUE ALIETTE®** WDG ou d'autres fongicides du groupe U en alternance avec ceux de groupes différents capables de supprimer les mêmes pathogènes.
- Utiliser des mélanges en réservoir comprenant un fongicide d'un groupe différent, lorsqu'un tel usage est permis.
- Les fongicides doivent être utilisés en suivant un programme de gestion intégrée des parasites (GIP) qui prévoie le dépistage et la tenue de dossiers et envisage des pratiques culturales, biologiques et autres méthodes de suppression chimiques.

- Supprimer les populations de parasites traitées afin de déceler toute manifestation de résistance.
- Si la maladie continue de progresser après le traitement avec ce produit, ne pas augmenter la dose d'emploi. Cesser l'utilisation de ce produit et utiliser un autre fongicide présentant un site d'action ciblé différent, s'il existe.
- Communiquer avec le spécialiste agricole de la région ou avec des conseillers agricoles agréés pour obtenir d'autres recommandations en matière de gestion de la résistance aux pesticides et de GIP, relativement à des cultures et à des pathogènes précis.
- Pour d'autres renseignements ou pour signaler d'éventuels cas de résistance, communiquer avec des représentants Bayer CropScience au 1-800-334-7577 ou à www.bayercropscience.ca.

MODE D'EMPLOI

POMMIERS – SUPPRIME LA POURRITURE DU COLLET ET DES RACINES (POURRITURE PHYTOPHTHORÉENNE)

Le Fongicide systémique **ALIETTE**® WDG est homologué pour l'application au sol seulement et sert au traitement foliaire ou à l'arrosage au sol pour l'éradication de la pourriture du collet et des racines. Bien que les deux méthodes soient tout aussi efficaces, l'arrosage au sol peut s'avérer plus efficace avec les jeunes arbres dont le feuillage est insuffisant, tandis que le traitement foliaire conviendra davantage aux arbres de plus grande taille.

Le traitement foliaire est la seule méthode d'application recommandée pour les pommiers porteurs. **NE PAS** utiliser l'arrosage au sol pour traiter les pommiers porteurs avec le Fongicide systémique **ALIETTE® WDG**. Maintenir une zone tampon de 8 mètres entre les superficies qui seront traitées et l'environnement aquatique.
NE PAS APPLIQUER DU HAUT DES AIRS

TRAITEMENT FOLIAIRE :

Appliquer à raison de 3 à 5 kg par hectare. Appliquer dans un volume d'eau maximal de 1 000 L/ha. Pulvériser pour bien mouiller les feuilles sans toutefois provoquer de ruissellement. Maximum de 3 applications par année.

PÉRIODE D'APPLICATION : Traiter entre le stade du bouton vert et celui du bouton rose lorsque les feuilles sont suffisamment développées pour recevoir la pulvérisation. Faire un nouveau traitement au bout d'environ 6 semaines. Ne pas traiter à moins de 30 jours de la récolte. Traiter de nouveau à l'automne peu après la récolte.

DÉLAI D'ATTENTE : Les travailleurs ne doivent pas réintégrer la zone traitée avant que les résidus ne soient secs.

TRAITEMENT PAR BASSINAGE :

Utiliser la dose appropriée indiquée dans le tableau ci-après. Appliquer comme traitement à grosses gouttelettes à volume élevé (5 L d'eau par arbre), en utilisant une lance pour arroser le tronc et le sol autour de l'arbre. Maximum de 2 applications par année.

DENSITÉ DES ARBRES	DOSE

Plantation standard (jusqu'à 500 arbres/ha)	10 grammes/arbre
Plantation à haute densité (> 500 arbres/ha)	5-10 grammes/arbre (dose maximale de 5 kg/ha)

PÉRIODE D'APPLICATION : Faire la première application au printemps n'importe quand après le stade de l'éclatement des bourgeons et de nouveau au début de l'automne.

POMMES (MUTSU, JONAGOLD, GOLDEN DELICIOUS) – SUPPRESSION DE LA TACHE VÉSICULEUSE DE LA POMME

Faire un maximum de trois applications.
Entreprendre la première application au stade du calice et faire les autres applications à intervalles de 7 jours. Application au sol seulement. Observer un délai d'attente avant la récolte de 30 jours.
DOSE D'APPLICATION : Appliquer à raison de 2 kg i.a./ha.
NE PAS APPLIQUER DU HAUT DES AIRS

Note : L'application du Fongicide systémique **ALIETTE® WDG sur les pommiers, pour tous les usages (tache vésiculeuse de la pomme, pourriture du collet/des racines) ne doit pas dépasser 10 kg de produit/ha AVANT LA RÉCOLTE.**

SUPPRESSION DU MILDIOU DE LA LAITUE DE SERRE EN COLOMBIE-BRITANNIQUE

Appliquer 30 g de produit/100 m^2 dans 20 L d'eau/100 m^2 dans la semaine suivant le repiquage et répéter l'application deux semaines plus tard.
Ne pas appliquer dans les 14 jours précédant la récolte.

LAITUE – SUPPRESSION DU MILDIOU

Faire un maximum de cinq applications par année.
Appliquer lorsque les conditions favorisent l'apparition de la maladie. Appliquer sur les feuilles en effectuant un traitement au sol seulement.

DOSE D'APPLICATION : 2,8 kg de produit/ha
Appliquer dans au moins 150 L d'eau/hectare. Observer un délai d'attente avant la récolte de 7 jours. Ne pas réintégrer les zones traitées avant 12 heures.
NE PAS APPLIQUER DU HAUT DES AIRS

OIGNONS - SUPPRESSION DU MILDIOU ET DE LA TACHE POURPRE

Faire un maximum de cinq applications par année.
Appliquer lorsque les conditions favorisent l'apparition de la maladie. Appliquer sur les feuilles en effectuant un traitement au sol seulement.

DOSE D'APPLICATION : 2,8 kg de produit/ha
Appliquer dans au moins 150 L d'eau/hectare. Observer un délai d'attente avant la récolte de 7 jours. Ne pas réintégrer les zones traitées avant 12 heures.
NE PAS APPLIQUER DU HAUT DES AIRS

FRAMBOISES ROUGES/NOIRES, MÛRES – SUPPRESSION DE LA POURRITURE DES RACINES (POURRITURE PHYTOPHTHORÉENNE)

Faire un maximum de quatre applications par année (deux au printemps et deux à l'automne).
Printemps : Faire la première application après le débourrement lorsque les nouvelles pousses mesurent 7 cm, puis de nouveau 3 à 4 semaines plus tard.

Automne : Appliquer lorsque les conditions favorisent l'apparition de la maladie (sol très humide et temps frais) puis de nouveau 3 à 4 semaines plus tard. La dernière application d'automne doit se faire au moins 30 jours avant la chute des feuilles.
NE PAS APPLIQUER dans les 60 jours précédant la récolte.

DOSE D'APPLICATION : Appliquer à raison de 5,5 kg produit/ha dans au moins 200 à 1 000 L d'eau par hectare.
NE PAS APPLIQUER DU HAUT DES AIRS

FRAISIERS – SUPPRESSION DE LA STÈLE ROUGE

Faire un maximum de quatre applications par saison de culture. Appliquer sur les feuilles en effectuant un traitement au sol seulement.

Faire la première application lorsque débute la pleine croissance des plantes. Répéter à intervalles de 30 à 60 jours. Observer un délai d'attente avant la récolte de 30 jours.

DOSE D'APPLICATION : Appliquer à raison de 5,6 kg de produit/ha.
NE PAS APPLIQUER DU HAUT DES AIRS

AVIS À L'ACHETEUR / L'UTILISATEUR – LIRE CE QUI SUIT AVANT D'UTILISER CE PRODUIT POUR L'USAGE SPÉCIAL INDIQUÉ:

Le MODE D'EMPLOI de ce produit pour le ou les usages spéciaux décrits ci-dessous a été rédigé par des personnes autres que Bayer CropScience Inc. et est homologué par Santé Canada dans le cadre du Programme d'extension du profil d'emploi pour les usages limités demandés par les utilisateurs. Bayer CropScience Inc. ne formule aucune allégation ni n'offre aucune garantie concernant l'efficacité du produit ou la tolérance des cultures (phytotoxicité) lorsque ce produit est employé sur les cultures figurant ci-dessous.

En foi de quoi l'acheteur et l'utilisateur assument tous les risques relatifs à l'efficacité du produit et à la tolérance des cultures, et ils acceptent de dégager Bayer CropScience Inc. de toute responsabilité liée à des réclamations relatives à l'efficacité ou à la phytotoxicité du produit lorsque celui-ci est appliqué aux fins des usages décrits ci-dessous.

GINSENG – SUPPRESSION DE LA POURRITURE PHYTOPHTHORÉENNE

Faire un maximum de cinq applications par année comme suit :
Faire la première application à la levée complète. Répéter entre la levée complète et la formation des graines, si les conditions météorologiques le permettent. Appliquer de nouveau à la formation des graines, une fois entre la formation des graines et la présénescence (au besoin), et une dernière fois à la présénescence.
Observer un délai d'attente avant la récolte de 31 jours.

DOSE D'APPLICATION : Appliquer à raison de 5,5 kg de produit/ha dans au moins 200 L d'eau par hectare. Ne pas utiliser avec un mouillant adhésif.
NE PAS APPLIQUER DU HAUT DES AIRS

RUTABAGA – SUPPRESSION DU MILDIOU *(Peronospora parasitica)*

Appliquer aux 7 jours, au besoin, à raison d'un maximum de 5 applications par année. Appliquer lorsque les conditions favorisent l'émergence de la maladie. Faire une pulvérisation foliaire avec de l'équipement terrestre seulement. Respecter un délai d'attente avant la récolte de 7 jours. Ne pas retourner dans les zones traitées dans les 12 heures suivant l'application.

Dose d'application : Appliquer à raison de 2,25 à 3,125 kg de produit/ha dans au moins 100 L d'eau par hectare.
NE PAS APPLIQUER PAR VOIE AÉRIENNE.

TABAC (jaune, Burley, noir) – SUPPRESSION DE LA MOISISSURE BLE

ALIETTE® ne peut être appliqué qu'au sol comme traitement foliaire pour la suppression de l moisissure bleue. Faire un maximum de 3 ou 4 applications par année. **Ne pas appliquer plus kg de produit par année par hectare**. Maintenir une zone tampon de 15 mètres entre les zon traiter et les milieux aquatiques.

DOSE D'APPLICATION : Appliquer à raison de 2,5 à 3,25 kg de produit/ha dans 450 à 560 L d'eau à l'hectare. S'assurer d'un épandage intégral des plants. Appliquer selon un

calendrier de 7 à 14 jours. Le Fongicide systémique **ALIETTE®** WDG doit être utilisé comme traitement préventif. Ne pas appliquer dans les 5 jours précédant la récolte.
N'APPLIQUER PAS PAR AVION

BROCOLI et PAK-CHOÏ – SUPPRESSION DU MILDIOU *(Peronospora parasitica)*
Faire un maximum de 5 applications par saison de culture. Appliquer lorsque les conditions favorisent l'apparition de la maladie. Appliquer sur les feuilles en effectuant un **traitement au sol seulement**.

Dose d'application : Appliquer de 2,25 à 3,125 kg de produit/ha.
NE PAS APPLIQUER DU HAUT DES AIRS

ENDIVE BELGE – SUPPRESSION DE LA POURRITURE PHYTOPHTHORÉENNE (*Phytophthora sp.* et *P. cryptogea*)

Après la récolte :
Faire une application par pulvérisation directe 7 jours après la récolte des racines, tout juste avant le début de la période de forçage, à raison de 15 g/m² dans 4 litres d'eau.

Pour utilisation sur les racines destinées à la production de l'endive belge (chicon) seulement.

Observer un délai d'attente avant la récolte de 21 jours.

NE PAS APPLIQUER DU HAUT DES AIRS.